

FRANCE MAYOTTE

FMMN°1779 du jeudi 31 mai 2018 - Prix de vente : 1€

MATIN

Recrutements en cours :
**Devenir
réserviste
de la police**

Focus du jour / Agir Pour l'Environnement

La biodiversité de Mayotte mise en danger par les trop nombreuses espèces animales et végétales invasives

PARTICULIERS & PROFESSIONNELS
Faites le choix de l'Excellence



AUDIM
AUSTRAL DISTRIBUTION MAYOTTE
Tél. : 0269 62 04 51 - contact@audimay.fr

Essaim sismique : mission d'expertise et secours sur le qui-vive

La crainte du 6+

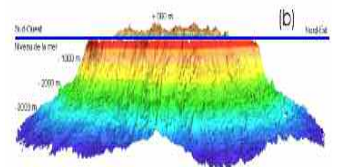
Mairie de Mamoudzou

Plus de 18 000€ en colis Ramadan

Conseil départemental
Le RSA file vers la recentralisation



Essaim de séismes
Bathymay 2004 décrit les fonds sous-marins...



AB Aviation
de retour sur Mayotte

MOHÉLI

ANJOUAN

MORONI

0269 50 85 85

Prix d'un appel local

PROMO
à partir de
179€*

Aller / Retour

PROMO
à partir de
189€*

Aller / Retour

PROMO
à partir de
220€*

Aller / Retour

AB Aviation

www.flyabaviation.com

*Voir conditions en agence, tarif à partir de, au départ de Mayotte

Agir Pour l'Environnement

La biodiversité de Mayotte mise en danger par les trop nombreuses espèces animales et végétales invasives

Il est un risque pour la biodiversité dont on ne parle pas beaucoup c'est celui des espèces invasives encore appelées espèces envahissantes, il s'agit de ces plantes ou de ces animaux qui ont été introduits sur un territoire donné par l'homme le plus souvent. Un écosystème est en équilibre entre la présence de plusieurs types d'espèces vivantes (y compris l'être humain) sur une zone donnée. Cet équilibre repose sur le nombre d'individus, sur la qualité du milieu de vie et sur la régulation entre les espèces. Si une caractéristique change, c'est tout l'équilibre qui peut être remis en question.



Depuis que les déplacements existent, le commerce et les voyages ont contribué à l'échange de végétaux et d'animaux aux quatre coins du monde. Avec la multiplication des périples au siècle dernier, ces échanges de biodiversité ont pris de telles proportions que certaines sont devenues invasives, c'est-à-dire qu'elles impactent les écosystèmes en contribuant à la régression voire à la disparition de certaines espèces locales (indigènes) voire endémiques (qui n'existent que sur ce territoire). Elles peuvent avoir une influence sur les rendements agricoles régulièrement constatés. La santé humaine peut elle aussi être impactée au travers de la transmission de nouvelles maladies préalablement absentes. C'est un phénomène inquiétant, les spécialistes considèrent aujourd'hui que la biodiversité mondiale est gravement en danger, ce phénomène est, en effet, la deuxième cause de la disparition des plantes et d'animaux. Quant aux espèces en voie d'extinction, elles constitueraient la 3ème menace visant à leur disparition. La biodiversité ultramarine française est riche, très riche, puisqu'elle abrite environ 20%



de la biodiversité mondiale, prendre son pouls et la protéger relève d'un devoir dans l'intérêt général.

Ces espèces invasives sont introduites par l'homme de manière volontaire ou involontaire ou au travers des moyens de déplacement. Les cargos sont considérés comme le vecteur le plus important de transport des espèces invasives. Pour ne prendre qu'un seul exemple dans les fonds marins mahorais, se trouve une étoile de mer particulièrement dangereuse l'acanthaster, elle se reproduit très vite et ses prédateurs ne sont pas nombreux dans le lagon mahorais. Son introduction est probablement due aux eaux de ballast déversées dans le port de Mayotte par un ou plusieurs cargos déchargeant et chargeant à Longoni. L'eau de Ballast, ce sont ces eaux que les cargos

PARTICULIERS & PROFESSIONNELS

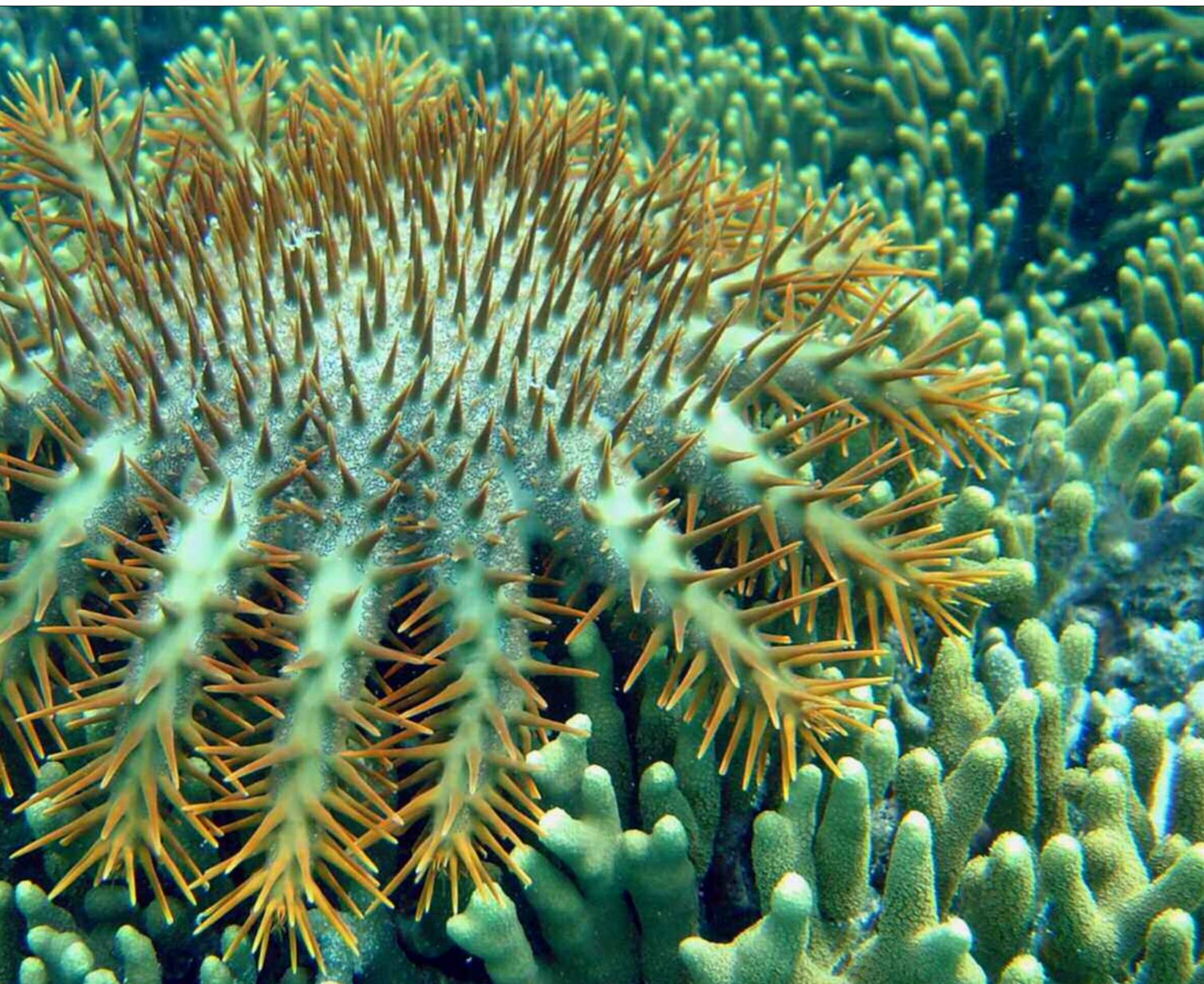
Faites le choix de l'Excellence



AUDIM
AUSTRAL DISTRIBUTION MAYOTTE

Tél. : 0269 62 04 51

Des importations accidentelles d'espèces chaque année



absorbent et rejettent au moment des chargements et déchargements pour équilibrer les bateaux et qui contribuent au brassage des eaux et des espèces de toute nature. On estime que 10 milliards de tonnes d'eaux de ballast sont déplacées par an et avec elles ce sont environ 7 000 espèces différentes qui visitent le monde et colonisent nos eaux et nos sols. Une convention de régulation internationale est entrée en vigueur en septembre 2017. Un recul encore insuffisant pour en mesurer les effets. Par ailleurs, aucune garantie n'est donnée quant au respect de cette stratégie par l'ensemble des armateurs y compris les moins précautionneux.

Mayotte est particulièrement concernée par ce problème et ce, bien au-delà de cette étoile mer. On note la présence de la salvinia

géante qui se mélange à Combani avec les nénuphars de la retenue collinaire, elle se développe très vite et recouvre le plan d'eau. Depuis 2007, sa progression est suivie.

Régulièrement des interventions humaines sont nécessaires pour réguler sa progression au moyen de prélèvements directement sur la retenue. Cette plante occasionne des difficultés dans le traitement de l'eau en vue de la rendre propre pour la consommation humaine. Cette plante est originaire d'Amérique du sud.

Que dire aussi des chiens errants qui ont été amenés par l'homme, de temps à autre (trop souvent) abandonnés en fin de séjour et qui se trouvent livrés à eux-mêmes. Ils se cachent dans la forêt où ils trouvent refuge occasionnant ici et là, une perte de biodiversité importante au tra-

vers de la prédation des animaux et de leurs petits vivants dans la forêt ou encore la consommation des œufs des oiseaux nichant au sol. De nombreux observateurs ont déjà pu voir des chiens errants qui pour se nourrir déterrent les œufs de tortues sur les plages.

Un autre nuisible invasif vaut la peine d'être mentionnée, il s'agit du rat noir qui pullule en grande quantité sur les îlots et notamment l'îlot Mbouzi. Ils se reproduisent très vite, ils sont considérés comme trop nombreux et mettent en danger la biodiversité de cette Réserve Naturelle Nationale. Régulièrement, Les Naturalistes qui gèrent la réserve organisent des opérations de lutte contre les rongeurs comme ce fut le cas la semaine dernière. Les rats s'attaquent aux œufs des oiseaux appelés paille de

queue. Un seul œuf est pondu par chaque femelle, leur présence sur Mayotte est menacée. Les rats menacent également le développement de la vanille de Humbolt. Par ailleurs, les rats noirs sont le vecteur de nombreuses maladies qui font déjà chaque année des victimes à Mayotte notamment parmi les populations dont les conditions de vie sont les plus précaires : la leptospirose, la fièvre typhoïde par exemple. Sachant que le rat noir peut se déplacer via un bateau, comme ceux des gestionnaires de la Réserve Naturelle Nationale, il faut espérer qu'aucune prolifération de cet animal ne sera constatée à Mamoudzou, le risque d'épidémies étant pris très au sérieux par les autorités sanitaires compétentes. Alors comment lutter ?

La première des luttes est la surveillance des espèces invasives. Le

Mayotte une île qui n'est sans doute pas assez protégée

réseau Tsiono est chargé par le Parc Naturel Marin de la surveillance la prolifération de l'étoile de mer *Acanthaster*. Il s'agit de partager des observations sur la présence de l'étoile de mer : où est-elle observée ? Quel est le nombre de spécimens sur la zone ? Et quelle est leur taille ? Les professionnels et les plaisanciers sont invités à s'engager dans cette démarche contributive et participative.

Cette veille environnementale permet non seulement de disposer d'informations sur l'état des milieux mais aussi de détecter les signes avant-coureurs d'un déséquilibre des écosystèmes nécessitant une intervention humaine. Concernant l'étoile de mer, le système le plus efficace et le moins nocif pour le milieu aquatique reste l'enlèvement manuel. Les écosystèmes sont ensuite, lorsque cela est nécessaire, réparés. Le suivi permet également le partage de connaissances sur les espèces entre les territoires concernés par la présence envahissante de la plante ou animal. C'est le cas ici avec l'Australie.

La lutte passe aussi par la mise en



œuvre des réglementations nationales et internationales. Par exemple, depuis 2017, il est interdit d'introduire en Martinique, Guadeloupe et à La Réunion toutes les espèces de faune et de flore non indigène. Pourquoi pas à Mayotte ? Depuis 2014, les

contrôles aux frontières pour rechercher et détruire certaines espèces invasives est possible. A-t-on déjà vu l'un de ces contrôles à Mayotte ? Notre île bénéficie d'un écosystème extraordinaire mais fragile pourquoi n'agit-on pas de manière plus dé-

terminée pour protéger notre patrimoine endémique floristique et faunistique ? Est-il encore nécessaire de rappeler que le Mont Choungui accueille des plantes qui si elles disparaissent seront perdues à tout jamais ?

Anne Constance Onghéna

BIENTOT

LE MERMOZ
Pizzeria

SUR PLACE OU A EMPORTER

Tel : 02 69 61 14 18

HOTEL CARIBOU, PLACE MARIAGE, MAMOUDZOU

Hôtel Caribou
Mayotte
★★